

LES DÉMARCHES D'ADMISSION

Les familles

font la demande d'appui du DAR et d'orientation vers l'école La Gorp via la MDPH*

La MDPH

Celle-ci transmet les éléments concernant la situation de l'enfant (avec l'autorisation des familles) au SESSAD Les Tournesols.

Le SESSAD Les Tournesols



Puis...

L'équipe du DAR et le SESSAD Les Tournesols

organisent des temps de rencontre avec :

Les familles et les partenaires

Puis...

La commission décisionnaire se réunit pour étudier les demandes (directeur de l'école, directeur et cadre intermédiaire du SESSAD, L'IEN ASH*,...)

Les parents sont informés de la décision prise par l'équipe du DAR

Si la décision est positive, **ils inscrivent leur enfant à l'école La Gorp auprès de la Directrice**, en lien avec la Direction du SESSAD

CONTACTS

SESSAD LES TOURNESOLS :

sessadlestournesols@apajh33.fr
10 Rue Camille Corot - 33150 Cenon



SIEGE DE L'ASSOCIATION :

272, boulevard du Président Wilson
CS 11 953 - 33076 Bordeaux Cedex

Tél : 05 56 01 42 90
siege@apajh33.fr



Rendez-vous sur notre site internet : www.apajh33.fr

Ou scannez le QR Code :



Ou suivez nous sur les réseaux :



DISPOSITIF D'AUTORÉGULATION (DAR)



Dispositif porté par l'Education Nationale et le SESSAD Les Tournesols

L'école La Gorp

1 Avenue Jules Ferry
33440 Ambarès-et-Lagrave



QU'EST-CE QUE L'AUTORÉGULATION ?

L'autorégulation est le processus par lequel **les enfants maîtrisent leur pensées, leurs comportements et leurs émotions** pour réussir à vivre pleinement des **expériences d'apprentissage**.

Ce model éducatif est **novateur** et **inclusif**
Il permet de travailler sur



- La régulation du comportement
- Les compétences sociales
- Les compétences cognitives nécessaires à la réussite des apprentissages scolaires
- L'autorégulation s'adresse à :
Des enfants de **6 à 12 ans** ne présentant pas de déficience intellectuelles et **diagnostiqués avec troubles du spectre de l'autisme** ; ils ont un statut d'élève à part entière et sont **inscrits à l'école à temps plein**, dans une classe
- Des enfants de l'école qui auraient des besoins particuliers

L'OBJECTIF

Permettre à l'enfant de développer des compétences cognitives, émotionnelles et sociales afin de poursuivre un parcours scolaire en milieu scolaire

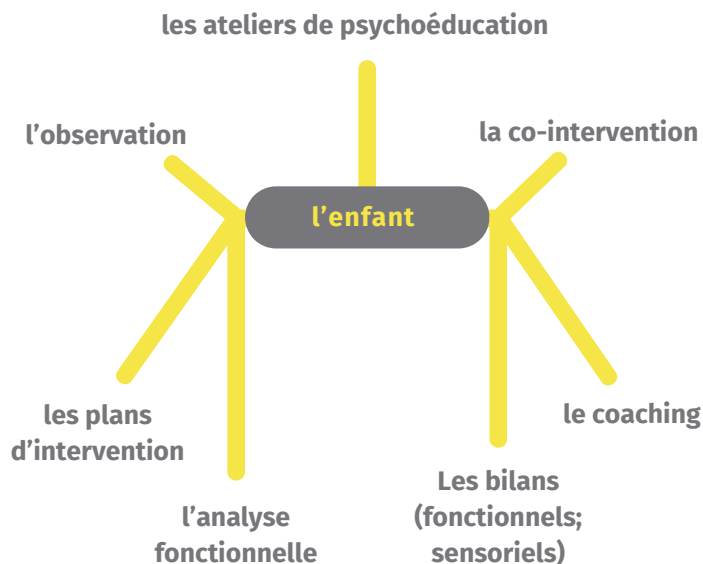
AVEC QUI ?

- Tous les enseignants de l'école
- Une enseignante surnuméraire
- Une éducatrice spécialisée
- Deux aides médico-psychologiques
- Une ergothérapeute
- Une psychologue

L'équipe médico-sociale est sous la responsabilité du SESSAD Les Tournesols

COMMENT ?

- Le dispositif d'autorégulation est un appui** auprès des enseignants et des enfants.
- Il permet des **temps d'échanges réguliers entre l'ensemble des acteurs de l'école**, à propos des besoins des élèves.



Tout les enfants de l'école sont sensibilisés à ce qu'est l'autisme, et plus généralement à la différence et au handicap, par la mise en place d'ateliers animés par les professionnels du dispositif.



L'ACCUEIL

Chaque enfant est scolarisé sans AESH* dans sa classe de référence en fonction de ses compétences, de ses besoins, selon un emploi du temps évolutif déterminé en concertation avec les enseignants et l'équipe médico-sociale.

Les enfants participent aux récréations, accompagnés si besoin par les professionnels du dispositif. Il en reste de même pour les temps de cantine scolaire et du périscolaire.

La collaboration avec les familles se fait par le biais de **rencontres régulières et par de la guidance parentale** à domicile, pour une généralisation des progrès des enfants avec TSA*.

Un projet personnalisé co-construit avec la famille et l'enfant, est mis en place.

